

## LE MARCHÉ DES OVINS EN FRANCE\*

### LE CHEPTTEL (cf. tableaux 1 et 2 en annexe)

Depuis plus de cinq ans, l'évolution du cheptel ovin français est orientée à la baisse. En 2005, le nombre total d'ovins a diminué de 1,6 % par rapport à l'année précédente, soit une chute de 138.000 têtes. Dans le même temps, le cheptel de femelles reproductrices (brebis + agnelles saillies) a reculé de 1,5 % (- 100.000 têtes).

#### Cheptel ovin - enquêtes de novembre -

	2001	2002	2003	2004	2005	1000 têtes %05/04
Brebis laitières	1 325	1 316	1 307	1 300	1 304	0,3
Brebis viande	4 902	4 783	4 640	4 583	4 506	-1,7
<b>Total Brebis</b>	<b>6 227</b>	<b>6 099</b>	<b>5 947</b>	<b>5 883</b>	<b>5 810</b>	<b>-1,2</b>
<b>Agnelles saillies</b>	<b>900</b>	<b>921</b>	<b>887</b>	<b>866</b>	<b>839</b>	<b>-3,1</b>
<b>Total femelles saillies</b>	<b>7 127</b>	<b>7 020</b>	<b>6 834</b>	<b>6 749</b>	<b>6 649</b>	<b>-1,5</b>
Agnelles non saillies	327	325	346	344	339	-1,5
Autres ovins	1 789	1 783	1 767	1 805	1 772	-1,8
<b>TOTAL DES OVINS</b>	<b>9 243</b>	<b>9 128</b>	<b>8 947</b>	<b>8 898</b>	<b>8 760</b>	<b>-1,6</b>

Source : Office de l'Élevage d'après SCEES

Ce recul du cheptel de reproductrices est dû d'une part à la baisse de 1,7 % des effectifs de brebis viande (- 77.000 têtes) qui représentent plus de 65 % des femelles saillies, d'autre part à la diminution du troupeau d'agnelles, diminution qui s'est accentuée par rapport à celle de 2004 (- 3,1 % contre - 2,4 %).

Après des reculs successifs de 2001 à 2004 (- 1,9 % au total), le cheptel de brebis laitière s'est légèrement redressé en 2005, atteignant 1,30 million d'animaux (+ 0,3 %). Il reste néanmoins inférieur à son niveau de 2004. Le repli des effectifs d'agnelles non saillies s'est accentué en 2005 (- 1,5 %) par rapport à 2004 (- 0,6 %).

Ainsi, alors qu'en 2004 la diminution du cheptel total était moindre que l'année précédente (- 0,5 % contre - 2,0 % en 2003), elle s'est à nouveau accélérée en 2005 (- 1,6 %), témoignant d'une décapitalisation du cheptel français. La réduction des effectifs d'animaux reproducteurs depuis quelques années a engendré un fléchissement des autres ovins (- 1,8 %), catégorie constituée en majorité d'agneaux.

Bien que la réforme de la PAC ne soit entrée en application qu'en 2006 en France et bien que les primes ovines restent couplées à 50 %, la décapitalisation s'est renforcée dès 2005 dans certaines régions : en Poitou-Charentes (- 2,6 %) et en Limousin (- 4,3 %). En Midi-Pyrénées, première région ovine française, en Auvergne et en Provence Alpes Côte d'Azur, le cheptel ovin reste également en retrait. Seule la région Aquitaine connaît un léger développement des effectifs : + 0,6 % par rapport à 2004.

\* Les tableaux et les graphiques sont en annexe, de la page 268 à la page 273

En hausse depuis 2002, le cheptel caprin a connu un nouvel essor en 2005 (+ 0,8 % contre + 0,2 % en 2004) et a atteint 1,25 million de têtes. La progression de 9.000 têtes du nombre de chèvres saillies (+ 0,8 %), conjuguée à l'amélioration des rendements laitiers, a entraîné un accroissement de la collecte de 5,2 % (432 millions de litres de lait collectés).

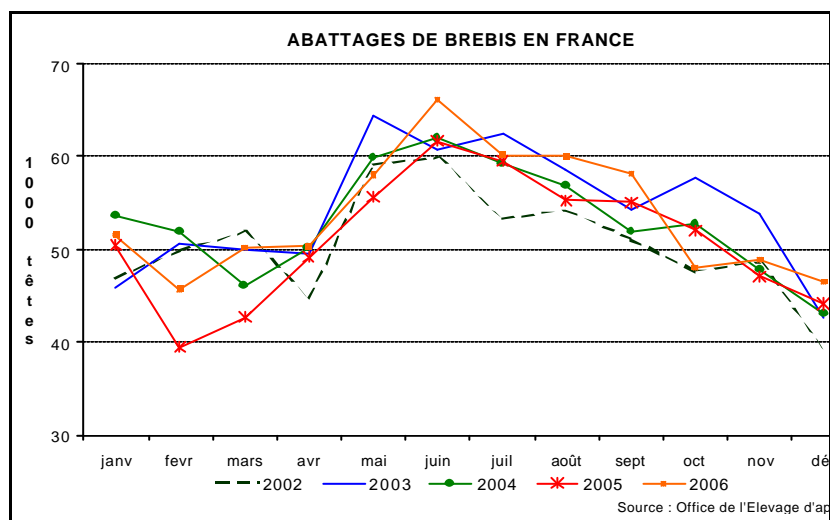
Dans un contexte favorable pour les fabrications industrielles de fromages de chèvre, destinées notamment à l'exportation, les producteurs ont été très sollicités pour fournir du lait en quantité et en qualité suffisantes. Cette demande soutenue de lait de chèvre justifie la progression du cheptel caprin ces dernières années et plus particulièrement en 2005.

## LES ABATTAGES - LA PRODUCTION (cf. tableau 3 en annexe)

### - Les abattages

6,13 millions d'ovins-caprins ont été abattus en 2006, soit 89.000 animaux de moins que l'année précédente, ce qui représente une baisse de 1,4 %. Exprimés en volume, les abattages se sont élevés à 105.919 tec, recul plus modéré qu'en têtes (- 0,6 %). Le poids moyen des animaux a donc sensiblement augmenté. Cet alourdissement des carcasses, en particulier en août et en septembre, s'explique par le retard en sortie d'élevage après la sécheresse du début de l'été.

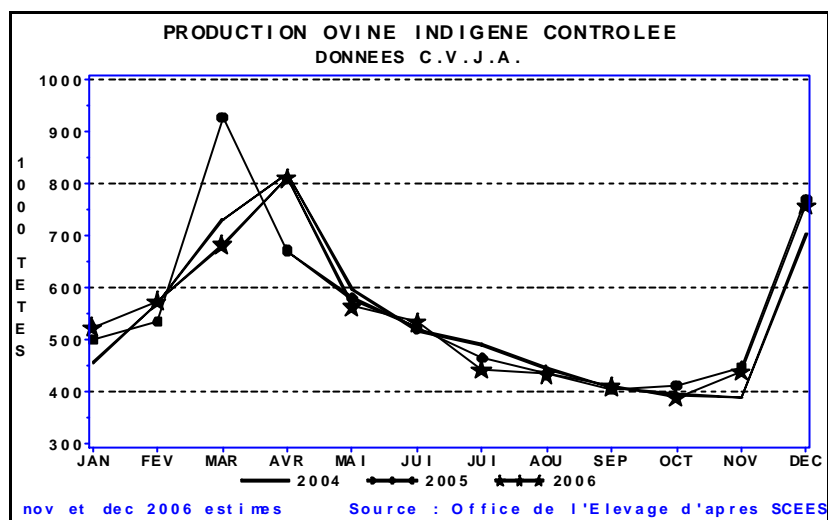
Les abattages d'agneaux ont enregistré une nouvelle baisse (- 2,9 % en têtes), dans la continuité des années précédentes. En revanche, le nombre de brebis et de caprins abattus s'est nettement accru (+ 5,1 % et + 1,8 % respectivement, en têtes). Cette hausse est la conséquence de la décapitalisation du cheptel national et dans une moindre mesure de l'amélioration des importations d'ovins de réforme et de caprins (+ 28,7 % et + 86,6 % respectivement, en têtes).



### - La production contrôlée

Après un léger sursaut en 2005, la production française d'ovins-caprins s'est à nouveau ralentie en 2006, passant de 6,66 à 6,60 millions de têtes (- 1,6 %). Elle reste toutefois au-dessus de son niveau de 2004.

La décapitalisation du cheptel ovin, notamment de brebis reproductrices, observée ces dernières années a eu deux conséquences majeures : alors que la production d'agneaux a reculé (- 2,4 % en têtes), celle de brebis s'est nettement améliorée (+ 3,8 % en têtes). A ce facteur s'ajoute la sécheresse des étés 2005 et 2006, qui a touché une grande partie de la France, notamment les principales régions productrices d'ovins. Elle a pu provoquer une dégradation des taux d'agnelage, cause du recul de la production d'agneaux, ainsi qu'une mise à la réforme précoce des femelles.



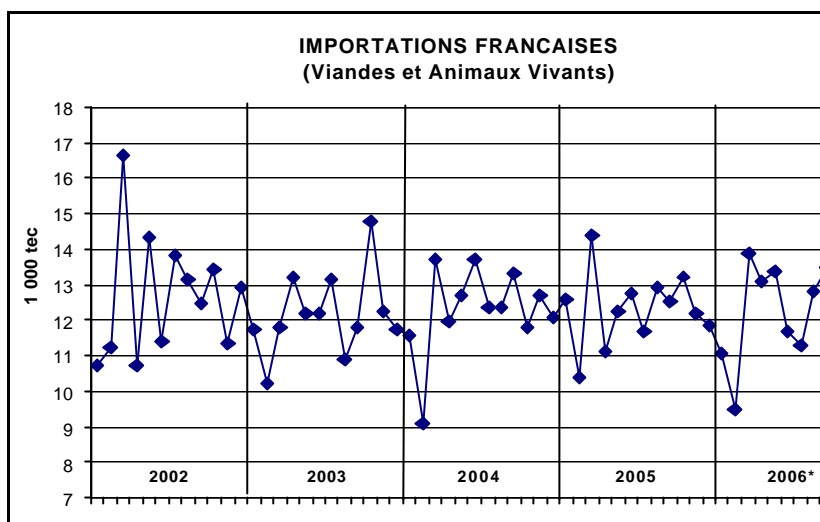
Le déclin de la production ovine a surtout été sensible au 1<sup>er</sup> trimestre, les fêtes de Pâques tombant en mars en 2005 mais en avril en 2006. Elles justifient la chute de 9,2 % de la production ovine de janvier à mars 2006 par rapport à l'année précédente. La position avancée dans le calendrier de l'Aïd-el-Kébir, la fête musulmane du mouton, en janvier 2006 n'a pas permis de contrebalancer cet effet.

En revanche, la semaine pascale de 2006, fêtée au mois d'avril, a été favorable à la production ovine, qui s'est par conséquent redressée au 2<sup>ème</sup> trimestre (+ 7,8 % par rapport à 2005). Sur le cumul de janvier à avril, la production a reculé de 1,5 % en 2006 par rapport à 2005, le pic de mars 2005 ayant été plus élevé que celui d'avril 2006.

La production ovine est restée très modérée au cours du 3<sup>ème</sup> trimestre (19,6 % de l'activité annuelle) et a baissé de 1,1 % par rapport à la même période de 2005. Elle s'est ensuite accrue les trois derniers mois de l'année, en particulier en décembre à la période des fêtes, en restant néanmoins en deçà de son niveau de 2005 (- 2,5 %).

## LES ECHANGES

En 2006, les importations françaises ont légèrement faibli (- 0,4 % en tec), du fait de la baisse des approvisionnements en viandes, qui représentent en moyenne 96 % des entrées totales. La part des importations en provenance d'Irlande et de Nouvelle-Zélande a diminué en 2006 (22 % pour chacun de ces deux pays, contre 23 % et 24 % respectivement en 2005), au profit du Royaume-Uni (39 % en 2006 contre 38 % en 2005).

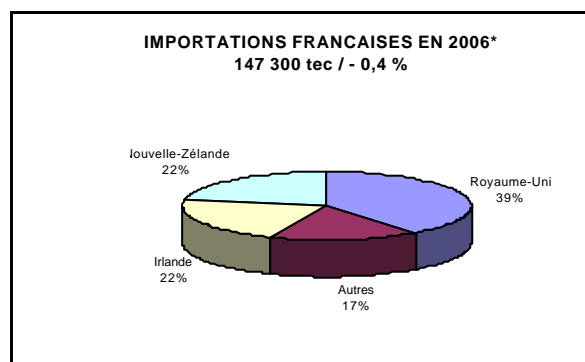


\* 4<sup>e</sup> trim. 2006 estimé

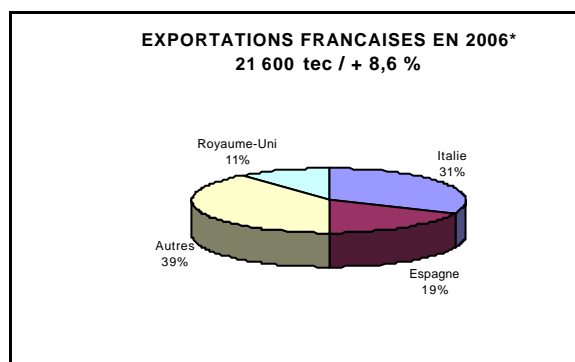
Source : Office de l'Elevage d'après Douanes

Les exportations ont progressé de 8,6 % (en tec), sous l'impulsion des livraisons de viandes. La part des exportations françaises vers le Royaume-Uni a régressé (11 % contre 12 % en 2005), tout comme le pourcentage des exportations vers l'Italie. C'est l'Espagne qui a bénéficié de ces reculs, puisque son approvisionnement en viandes et animaux vivants ovins-caprins a gagné 7 points en 2006 par rapport à l'année précédente.

En conséquence, le déficit français des échanges d'ovins-caprins s'est faiblement résorbé, passant de - 128.000 tec en 2005 à - 125.700 tec en 2006.



\*Estimations Source : Office de l'Elevage d'après Douanes



\*Estimations Source : Office de l'Elevage d'après Douanes

**- Les importations d'animaux vivants (cf. tableau 4 en annexe)**

En hausse depuis 2003, les importations françaises d'ovins-caprins vivants ont atteint 483.400 têtes en 2006, progressant de 6,6 % par rapport à l'année précédente, ce qui a permis de combler le manque de disponibilités françaises.

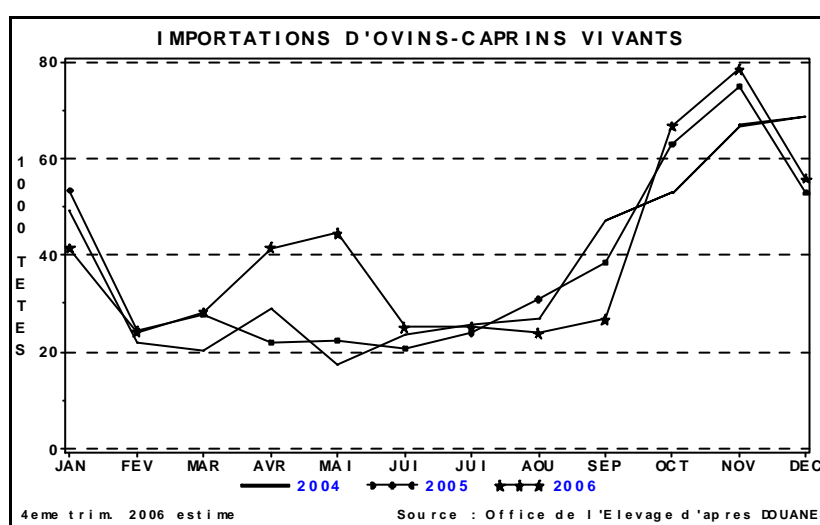
Les importations d'animaux vivants en provenance des Pays Tiers sont restées faibles comparées aux importations de l'UE : elles n'ont représenté que 3,6 % des achats totaux. Elles se sont malgré tout fortement redressées (+ 48,6 %, soit de 5.700 têtes), sursaut après la chute observée en 2005. La quasi totalité de ces approvisionnements est issue de Roumanie.

Le principal fournisseur d'ovins-caprins de la France reste les Pays-Bas, pays producteur mais faiblement consommateur. Le pays a cependant souffert des restrictions de mouvements d'animaux liées à la fièvre catarrhale et ses ventes vers la France ont chuté de 8.500 têtes par

rapport à 2005 (- 3,7 %). Les agneaux espagnols ont comblé ce déficit. Comme l'année précédente, l'offre de l'Espagne s'est ainsi renforcée (+ 26,9 %). Elle s'est établie à son meilleur niveau depuis 2002.

Alors que les apports de l'Irlande ont connu un développement (+ 23,3 %), en Allemagne, autre pays touché par la fièvre catarrhale ovine, ils ont continué à fléchir (- 38,1 %), perdant 15.000 têtes en un an. En raison de la poursuite de la décapitalisation et des abattages en grand nombre, les exportations d'ovins vivants du Royaume-Uni vers la France ont progressé (+ 11,8 %). Elles restent néanmoins inférieures à leur niveau de 2001, avant l'épizootie de fièvre aphteuse.

Les arrivées d'animaux vivants en France, en provenance du Royaume-Uni ou des Pays-Bas, suivent un processus cyclique, caractérisé par un pic au 4<sup>ème</sup> trimestre, à la période des fêtes de fin d'année.



Les apports d'ovins-caprins vivants au 1<sup>er</sup> trimestre 2006, en retrait de 11,1 % par rapport à l'année précédente, ont été compensés par un fort développement au 2<sup>ème</sup> trimestre (+ 72 %). Les importations ont été maximales sur le 4<sup>ème</sup> trimestre (41,8 % des entrées de l'année) et ont compté à cette période 10.195 têtes de plus qu'en 2005.

En avril et mai 2006, les achats d'animaux vivants ont connu une croissance exceptionnelle, comparés aux deux années précédentes (+ 90,6 % et + 100,3 % respectivement par rapport à 2005). Ces deux mois ont enregistré une production indigène contrôlée similaire à celle de 2004, pour une consommation plus élevée. Cette situation sur le marché français a donc provoqué une augmentation des prix à la production mais également un manque de disponibilités, ce qui a profité aux importations.

Pour toutes les catégories d'animaux, les importations ont progressé. Les apports d'agneaux ont gagné 5.066 têtes (+ 1,3 %) et ceux de caprins ont quasiment doublé, pour atteindre 15.000 têtes (+ 86,6 %). Ce sont les achats de brebis qui ont subi la hausse la plus marquée en nombre d'animaux (+ 17.929 têtes), ce qui correspond à une augmentation de 28,7 %.

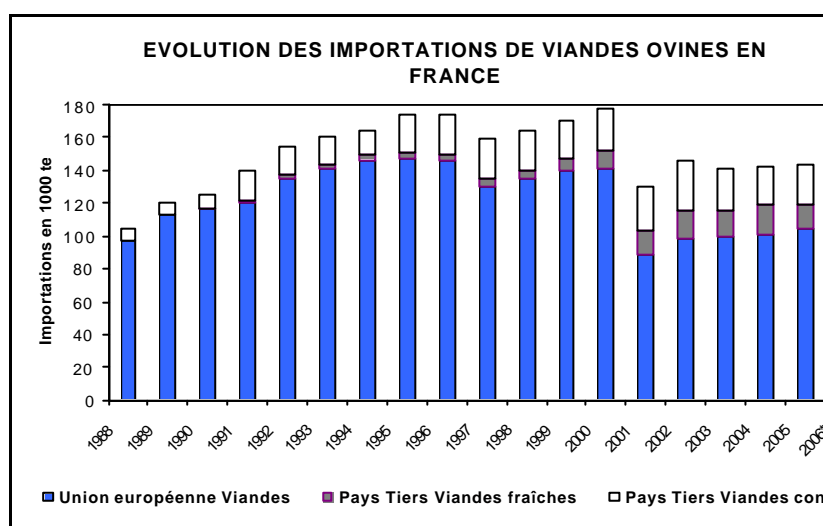
La hausse des importations totales d'ovins-caprins vivants exprimée en poids est légèrement plus faible que celle exprimée en têtes (6,3 % contre 6,6 %). Ce phénomène est particulièrement marqué en Irlande, alors qu'en Espagne et au Royaume-Uni, c'est la situation inverse qui est constatée.

### - Les importations de viandes (cf. tableau 5 en annexe)

Les importations de viandes ont baissé de 0,6 % en 2006, pour retrouver leur niveau de 2004, égal à 142.100 tec. Ce ralentissement est dû à la chute des approvisionnements en provenance des Pays Tiers (- 10,6 %), qui a entraîné un recul de 4.100 tec, néanmoins fortement contrebalancé par une hausse des achats en provenance de l'UE.

En effet, les apports des pays de l'UE ont continué à s'améliorer en 2006, dans la continuité des quatre dernières années. Ce sont 3.200 tec de viandes ovines-caprines de plus qui ont été achetées par la France, soit un accroissement de 3,1 % par rapport à 2005.

La stabilité des ventes de viandes du Royaume-Uni vers la France (- 0,2 %) a masqué un recul plus prononcé des importations de viandes fraîches (- 0,9 %), compensé seulement en partie par un développement des viandes congelées. Le second gros fournisseur de la France, l'Irlande, a observé un déclin plus affirmé de ses exportations (- 1.800 tec ; - 5,4 %). La demande française en viandes irlandaises a été plus irrégulière en 2006 du fait de la nouvelle politique d'achat des GMS et les opérateurs irlandais se sont plaints d'une perte de lisibilité des besoins du marché français. Les expéditions de viandes néerlandaises ont connu la plus forte progression relative (+ 47 %) pour s'établir à 3.600 tec, devant les ventes espagnoles qui se sont renforcées de 3.000 tec par rapport à 2005 (+ 38 %).

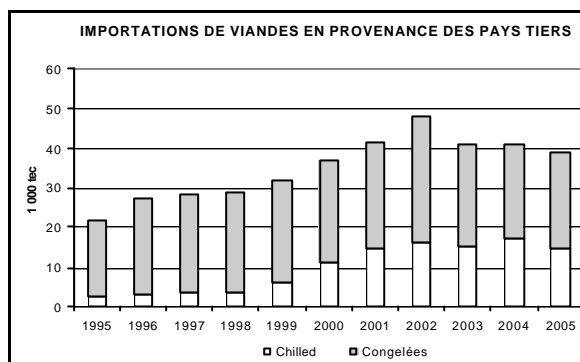


\* Estimations

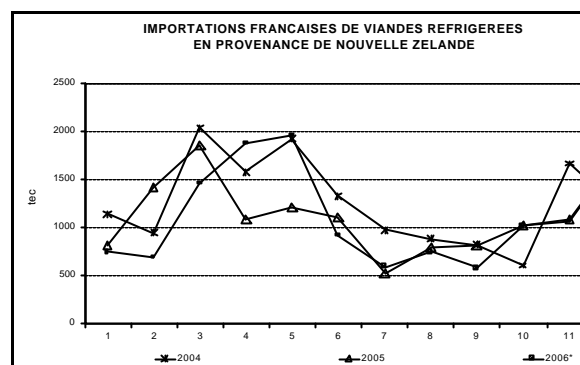
Source : Office de l'Elevage d'après Douanes

Les importations de viandes en provenance des Pays Tiers, hors UE, sont orientées à la baisse depuis quatre ans. Le nouveau recul de 2006 est dû à la nette baisse des importations de viandes congelées (- 3.700 tec ; - 15,3 %). Les approvisionnements en viandes fraîches, qui avaient régressé en 2005, se sont redressés de 0,7 %, atteignant 14.700 tec.

Premier fournisseur hors pays de l'UE, la Nouvelle-Zélande a enregistré, pour la quatrième année consécutive, une décroissance de ses exportations vers la France, égale à 2.100 tec (- 6,2 %), aussi bien de viandes fraîches (- 0,8 %) que de viandes congelées (- 9,1 %). Les volumes de viandes fraîches néo-zélandaises importés par la France en 2006 ne sont supérieurs à ceux de 2005 qu'au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre, où une progression de 39 % a été notée, conséquence de la position des fêtes de Pâques en avril et du manque de disponibilités en France.



\*4<sup>ème</sup> trim. estimé Source : Office de l'Elevage d'après Douanes



\*4<sup>ème</sup> trim. estimé Source : Office de l'Elevage d'après Douanes

L'Australie et l'Uruguay ont subi en 2006, comme en 2005, une réduction de leurs ventes de viandes vers la France. Les exportations de l'Australie ont diminué de 700 tec (- 36,4 %) et se sont établies à 1.200 tec, niveau encore un peu supérieur à celui de l'Uruguay (- 0,3 %). La sécheresse qui a sévi en Australie depuis le mois de mars 2006 a entamé le cheptel ovin et a contraint les éleveurs à une importante décapitalisation. Le climat défavorable n'a pas permis un engraissement optimal des agneaux, ce qui pourrait expliquer le déficit des exportations en quantité de viandes.

#### - Les exportations d'animaux vivants (cf. tableau 4 en annexe).

Après s'être envolées en 2005, passant de 636.400 têtes à 894.900 têtes, les exportations françaises d'ovins-caprins vivants ont confirmé leur bonne tenue, gagnant encore 1,6 %, soit 13.900 têtes, en 2006. Exprimée en volume, la progression des livraisons d'animaux vivants a été plus marquée (+ 2,9 %).

La France a développé ses expéditions vers les pays de l'UE, vendant 26.900 têtes de plus en 2006 que l'année précédente (+ 3,2 %). Un transfert des ventes s'est opéré entre l'Italie et l'Espagne. L'Italie a augmenté ses importations en provenance de Pologne et a fait appel à la Bulgarie et la Roumanie, ce qui explique que ses achats d'origine française se soient rétractés (- 32,1%), tombant à 160.500 têtes, sous le niveau de 2004. L'Espagne en a profité pour renforcer son approvisionnement de 81.100 têtes (+ 14,8 %) et conforter sa place de premier importateur d'ovins-caprins d'origine française. Ces deux pays ont un besoin particulièrement important au cours du 4<sup>e</sup> trimestre : 63,8 % en Espagne et 42,2 % en Italie des approvisionnements en animaux français se font au cours des trois derniers mois de l'année.

Les restrictions de déplacements de bétail mises en place en Espagne à cause de la fièvre catarrhale ovine ont affecté la production nationale de viandes ainsi que les importations d'ovins vivants depuis le Portugal. Les jeunes agneaux de races rustiques produits en France répondant aux attentes espagnoles (agneaux jeunes, légers et à chair très blanche), l'Espagne s'est rabattue sur les ventes françaises d'animaux vivants, abattus ensuite sur place.

Après quatre années de croissance, les exportations françaises d'animaux vivants vers les Pays Tiers ont chuté de 24,8 %, jusqu'à un niveau proche de celui de 2004 (- 13.000 têtes) ; 90 % de ces livraisons ont été dirigées vers le Liban.

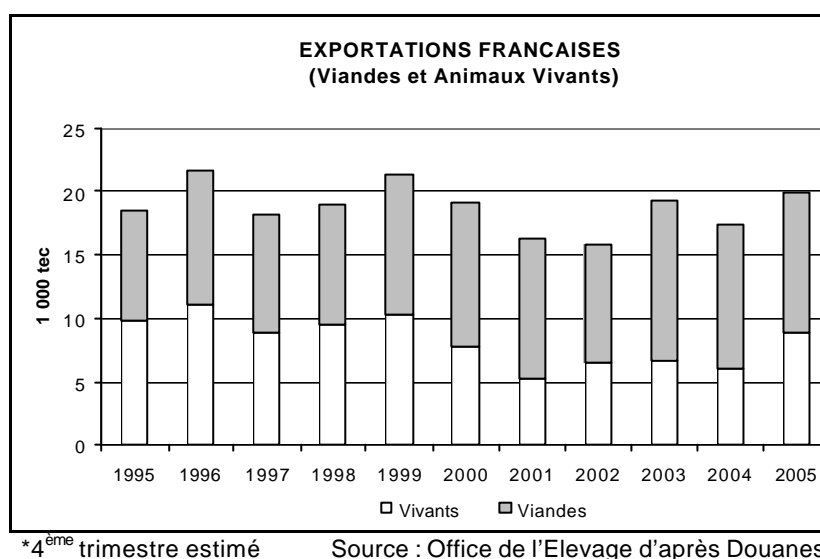
La progression des ventes d'animaux vivants a concerné les agneaux, dont les livraisons ont gagné 21.000 têtes (+ 3 %), ainsi que les brebis (+ 8,7 %, soit + 14.000 têtes). En revanche, les expéditions de caprins ont reculé de 43,2 %, tombant à un niveau encore jamais atteint depuis 1996 (26.000 têtes).

### - Les exportations de viandes (cf. tableau 5 en annexe)

Après la baisse observée en 2005, les exportations de viandes d'ovins-caprins se sont accrues, pour atteindre 12.600 tec (+ 13,2 %). Environ 94 % de ces ventes sont destinées aux pays de l'UE, qui ont donc connu un essor de leurs achats de viandes françaises en 2006 (+ 13,9 %).

Les envois vers le Royaume-Uni ont ainsi progressé de 23,2 % (+ 400 tec) et ceux vers la Belgique de 4,7 % (+ 100 tec). La hausse des livraisons vers l'Italie s'est intensifiée en 2006 (+ 18 % contre +2,8 % en 2005) pour s'établir à 4.500 tec, renforçant la place de ce pays comme premier importateur de viandes françaises. La baisse des ventes françaises d'animaux vivants s'est donc faite au profit de celles de viandes.

Les exportations vers les Pays Tiers se sont maintenues à leur niveau de 2005, à 700 tec.



### - Le bilan financier (cf. tableau 6 en annexe)

Le solde du commerce extérieur en valeur, largement négatif (- 465,8 millions d'euros), a poursuivi son amélioration en 2006, avec un recul de 2,1 millions d'euros par rapport à 2005. Cette évolution s'explique par une augmentation du chiffre d'affaires des exportations (+ 5,9 millions d'euros) plus marquée que celle des importations (+ 3,9 millions d'euros).

Contrairement à l'année 2005, où le poste « animaux vivants » avait largement contribué à la hausse de la valeur des exportations, c'est le poste « viandes » qui a soutenu le chiffre d'affaires en 2006 (+ 4,7 millions d'euros). L'augmentation de la valeur des importations est majoritairement due aux animaux vivants (+ 2,7 millions d'euros).

## LES PRIX

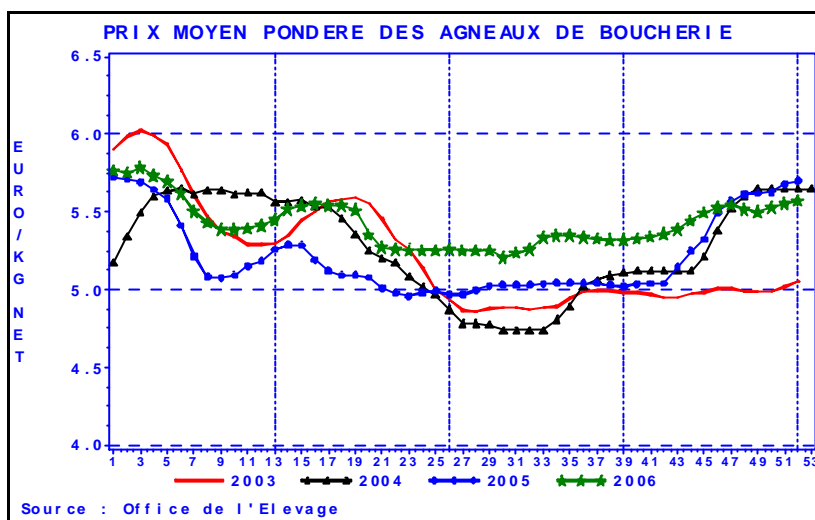
### - Les prix à la production des agneaux (cf. tableau 7 en annexe)

En 2006, le prix moyen pondéré des agneaux de boucherie s'est établi à 5,43 €/kg, niveau supérieur à celui de l'année précédente (5,22 €/kg). Au 1<sup>er</sup> trimestre, les cours de l'agneau ont bénéficié d'une situation favorable caractérisée par une forte demande au moment de l'Aïd-el-Kébir et ont progressé en moyenne de 0,19 €/kg par rapport à 2005. La hausse s'est poursuivie



au 2<sup>ème</sup> trimestre 2006 (+ 0,31 €/kg en moyenne), puis au 3<sup>ème</sup> trimestre (+ 0,27 €/kg). L'écart s'est finalement restreint sur la fin de l'année (+ 0,07 €/kg au 4<sup>ème</sup> trimestre).

Les prix en France ont été portés par une demande de viandes ovines relativement importante, due à la réduction de la consommation de volailles notamment au 1<sup>er</sup> trimestre, et au niveau élevé des prix de la viande bovine.



Ces évolutions de prix sont intervenues dans un contexte européen où les disponibilités ont été réduites tout au long de l'année, dans la majorité des pays. Ainsi, en France, la baisse saisonnière des cours de l'agneau au printemps 2006, liée à l'augmentation des sorties d'agneaux d'herbe, a été plus modérée qu'en 2005. En outre, la sécheresse de l'été a provoqué un retard de mises sur le marché des agneaux et la raréfaction de l'offre a contribué au maintien du prix pendant l'été.

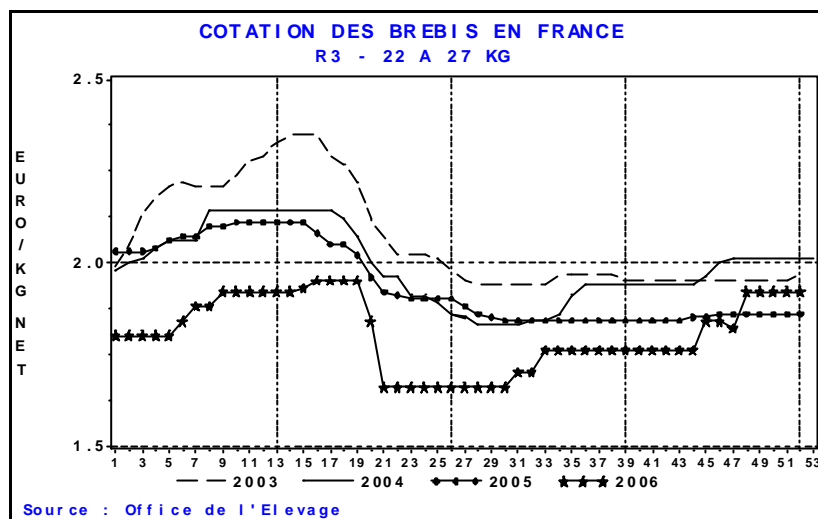
Alors que les cotations française, irlandaise et britannique ont augmenté en 2006 (+ 12,7 %, + 0,4 % et + 3,4 % respectivement), les prix français sont restés parmi les plus élevés sur le marché européen. La cotation irlandaise, qui s'élève à 3,33 €/kg, est inférieure de 2,11 €/kg à la cotation française et a perdu 0,60 €/kg par rapport à l'année précédente. Le différentiel de prix entre le marché français et le marché britannique s'est également accru, passant de 1,18 €/kg en 2005 à 1,67 €/kg en 2006.

Le différentiel de prix entre la France et les deux pays de la Grande-Bretagne s'étant accru, la concurrence des produits britanniques et irlandais s'est particulièrement faite sentir en 2006, à l'exception des mois de mai et juin, période de remontée du prix de l'agneau lourd.

### - Les prix à la production des brebis

En hausse jusqu'à mi-avril 2006 et après avoir atteint 1,95 €/kg, la cotation de la brebis a fortement chuté pendant deux semaines avant de se stabiliser à son plus bas niveau de l'année (1,66 €/kg) pendant plus de deux mois. Après un nouveau redressement au mois d'août, le prix de la brebis s'est orienté à la hausse sur les deux derniers mois de l'année.

La moyenne annuelle de la cotation de la brebis de 22 à 27 kg R3 s'est fixée à 1,81 €/kg, reculant de 6,9 % en comparaison à la cotation de 2005. L'écart, particulièrement marqué au 1<sup>er</sup> trimestre (- 10,3 %), s'est atténué au fil de l'année, pour s'établir à - 0,8 % au 4<sup>ème</sup> trimestre.



### - Les prix au détail

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, l'INSEE ne publie plus l'indice des prix à la consommation pour la viande ovine. Il regroupe désormais les viandes d'ovin et de cheval dans un seul indice dont la viande ovine représente environ les 9/10<sup>ème</sup>.

Comme l'année passée, l'indice moyen des prix à la consommation de l'ensemble «viandes ovine et équine » a progressé en 2006. Il a gagné 2,9 % sur les onze premiers mois et a ainsi connu un plus fort accroissement que les viandes de porc et les viandes de volaille (+ 0,8 % et + 0,9 % respectivement). L'évolution de l'indice des viandes de bœuf et de veau a en revanche été plus prononcée (+ 4,2 % et + 5,2 % respectivement).

Le panel TNS estime à 11,36 €/kg le prix moyen d'achat de viandes ovines par les ménages sur les onze premiers mois de l'année 2006. Cette viande reste l'une des plus chères, juste après la viande de veau et la viande de cheval. L'évolution haussière du prix moyen des achats de viandes ovines par les ménages a néanmoins été modérée en comparaison avec les autres produits carnés, avec une augmentation de 2,4 %.

### - Les prix des peaux lainées

Après un repli en 2005, les exportations françaises de peaux d'agneaux lainées ont connu un accroissement de 19,2 % en 2006, 4,4 millions de pièces ayant été vendues. Les livraisons ont principalement progressé avec les partenaires de l'UE (+ 40,8 %) aux dépens de la Turquie (- 2,7 %). En conséquence, les expéditions de peaux ont été réparties de façon équilibrée entre l'UE et la Turquie (environ 1,9 millions de pièces vers chacune des destinations).

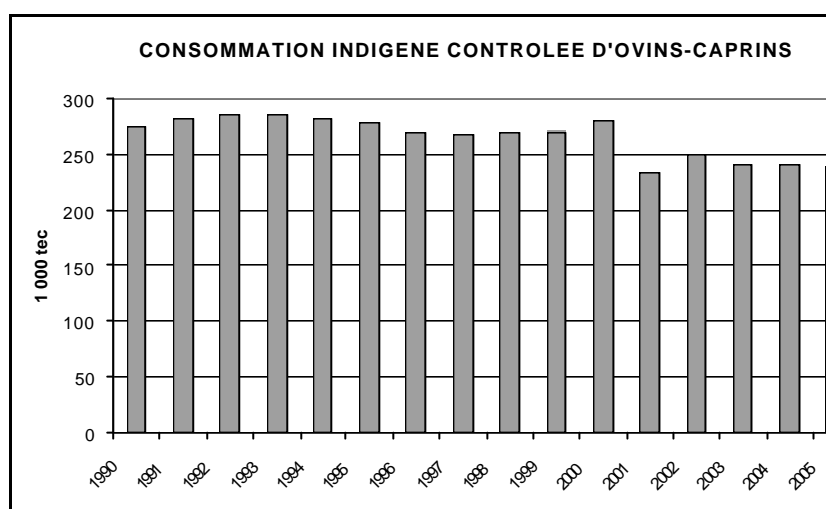
Le prix moyen de ces peaux lainées exportées s'est cependant dégradé de 4 %, passant de 5,06 €/pièce en 2005 à 4,86 €/pièce en 2006. Cette baisse est due aux livraisons vers la Turquie, dont le prix moyen a fléchi de 2,4 % alors qu'en UE il a gagné 0,05 €/pièce (+ 1,2 %).

## LA CONSOMMATION

### - La consommation contrôlée

Pour la troisième année consécutive, la consommation française de viandes ovines a été orientée à la baisse, puisqu'elle perd 3.000 tec en 2006, ce qui représente une diminution de 1,3 % par rapport à l'année précédente.

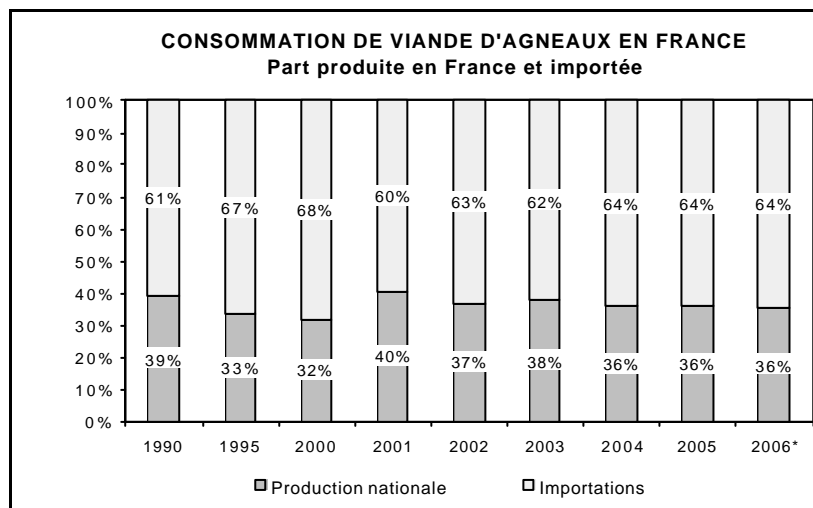
Ce recul a été particulièrement prononcé au 1<sup>er</sup> trimestre (- 7,1 %) alors qu'au 2<sup>ème</sup> trimestre, la consommation de 2006 est passée au-dessus de celle de 2005 (+ 4,1 %). Le positionnement avancé des fêtes pascales au mois de mars 2005 peut expliquer, au moins en partie, ces écarts. Au 2<sup>ème</sup> semestre, la consommation de viandes ovines s'est ralentie pour retomber sous le niveau de 2005 (- 0,9 %).



\* Estimations Source : Office de l'Élevage d'après Douanes et SCEES

Le principal obstacle pour les consommateurs reste cependant le prix de la viande, une des plus chères, qui continue à augmenter. Face à une demande des ménages plus modérée, les centrales d'achat des GMS ont réduit leurs approvisionnements à l'étranger.

Ainsi, le niveau des livraisons en provenance du Royaume-Uni, toujours inférieur à celui de 2002 malgré une légère reprise, auquel s'est ajouté le déclin des importations de viandes de l'Irlande et des Pays Tiers (en particulier de la Nouvelle-Zélande) sont les conséquences du recul de la demande française, notamment dans une situation où plus de 60 % de la viande consommée est d'origine étrangère.



\* 2006 estimée Source : Office de l'Élevage d'après Douanes et SCEES

Le panel TNS indique par ailleurs que la viande ovine est l'un des produits carnés les moins consommés en 2006 : sur les onze premiers mois, elle a représenté en volume 4,1 % des achats des ménages en viandes et volailles, contre 4,3 % en 2005.

Le volume d'achat de viandes ovines des ménages a été en retrait de 2 % de janvier à novembre 2006, en comparaison à la même période de 2005. Ce recul, plus modéré qu'en 2005 (- 6,6 % par rapport à 2004), est loin d'être le plus marquant : les viandes de dinde (- 12,2%), veau (- 5,4%), bœuf (- 2,9%) et poulet (- 2,1%) ont connu une évolution encore plus négative.

### - La consommation indigène totale

La consommation indigène totale s'est établie à 257.389 tec en 2006. Elle a donc régressé de 1,2 % par rapport à l'année précédente. La consommation individuelle est estimée à environ 4,09 kg / hab / an, légèrement sous le niveau de 2005 (4,17 kg / hab / an).

## LE BILAN

En 2006, le taux d'auto-provisionnement (PIB/CIB) s'est élevé à 46,6 %. Il a perdu 0,3 point par rapport à 2005, en raison d'une baisse de la consommation, à production constante. Le repli de la consommation s'explique par la diminution des importations de viandes combinée à la hausse des exportations de viandes.

### BILAN DANS LE SECTEUR OVIN-CAPRIN

	2005		2006*		06*/05	
	1000 têtes	1000 tec	1000 têtes	1000 tec	têtes	tec
<b>Production contrôlée</b>	<b>6 663,5</b>	<b>110,4</b>	<b>6 559,0</b>	<b>109,6</b>	<b>-1,6</b>	<b>-0,8</b>
<b>Commerce extérieur animaux vivants</b>						
Exportations	894,9	8,8	909,3	9,0	1,6	1,6
Importations	453,6	5,0	483,7	5,3	6,6	6,6
Solde	441,3	3,9	425,6	3,7	-3,6	
<b>Abattages contrôlés</b>	<b>6 222,2</b>	<b>106,6</b>	<b>6 133,4</b>	<b>105,9</b>	<b>-1,4</b>	<b>-0,6</b>
<b>Commerce extérieur viande</b>						
Exportations		11,1		12,6		13,2
Importations		143,0		142,1		-0,6
Solde		-131,9		-129,5		
<b>Consommation contrôlée</b>		<b>238,5</b>		<b>235,4</b>		<b>-1,3</b>
Solde (production-consommation)		- 128,0		- 125,8		
Auto-provisionnement** (%)		46,3		46,6		

\* Estimations

Sources : Office de l'Elevage d'après SCEES, Douanes

\*\* Calculé à partir de la production et de la consommation totales

## LES PREVISIONS POUR 2007

Alors que la réforme de la PAC n'a été effective qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2006 en France et bien que le découplage de la Prime à la Brebis et à la Chèvre soit partiel (50 %), la décapitalisation a débuté dès 2005. Elle s'est poursuivie en 2006 et devrait se ralentir en 2007. Elle s'est déroulée avec un léger décalage par rapport aux autres pays du Nord de l'Europe que sont le Royaume-Uni et l'Irlande.

Même si les abattages d'animaux de réforme devraient progresser en 2007, l'effet de la décapitalisation sur les naissances pourrait provoquer une baisse des abattages d'agneaux et donc un léger repli de la production indigène contrôlée.

Conséquence de la décapitalisation au Royaume-Uni et en Irlande, l'offre en animaux vivants et en viandes ovines devrait être réduite dans ces deux pays. Il est donc possible que, pour pouvoir répondre aux besoins de leurs consommateurs, ils choisissent de diminuer leurs exportations d'ovins vivants vers la France, principal acheteur de la Grande-Bretagne. En revanche, le Royaume-Uni ne devrait pas réduire ses exportations de viandes.

Les Pays-Bas et l'Allemagne pourraient à nouveau être confrontés en 2007 à des restrictions de déplacements des animaux à cause de la fièvre catarrhale ovine. Les importations françaises d'animaux vivants en provenance de ces pays pourraient donc en pâtir. A cela s'ajoute une réduction probable du cheptel en Allemagne qui ne devrait pas encourager les livraisons.

L'Espagne devrait rester un important fournisseur d'animaux vivants et de viandes ovines de la France. Néanmoins, le découplage total s'y mettra en place en 2007 et pourrait entraîner un recul du cheptel, dont les conséquences pourraient se faire sentir dès 2008.

Enfin, les importations françaises en provenance de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie devraient se stabiliser en 2007 car en 2006 ces Etats ont utilisé leur contingent en quasi totalité.

Dans ces conditions, les importations françaises devraient diminuer légèrement en 2007.

	2006*	2007**	% 07**/06*
Production contrôlée	109,6	108,9	-0,6
Importations	147,4	145,4	-1,3
Exportations	21,5	21,9	1,5
Consommation contrôlée	235,4	232,6	-1,2

1000 tec

\* Estimations \*\* Prévisions

Source : Office de l'Elevage

En 2007, dans un contexte de diminution de l'offre, les prix à la production de l'agneau devraient se maintenir au niveau de 2006 ou pourraient même laisser apparaître une légère amélioration. Cela ne devrait pas encourager la consommation française qui pourrait poursuivre selon la tendance baissière de 2006.

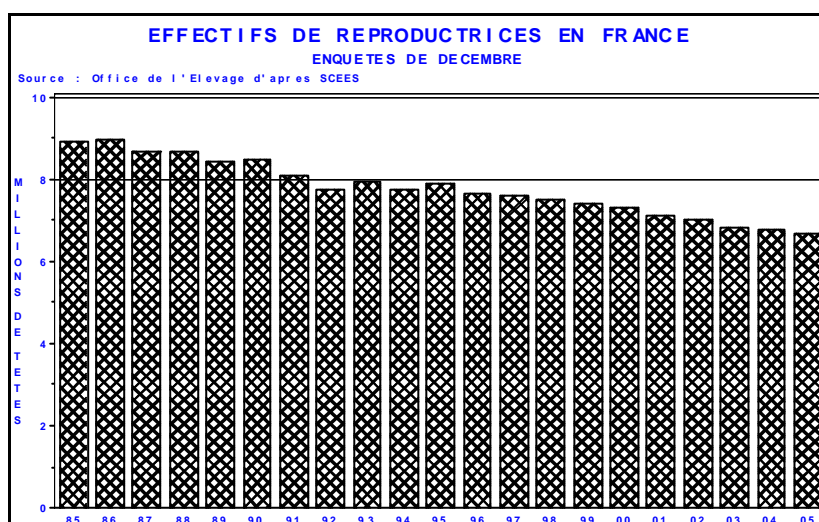
Du fait de la baisse de la consommation, la France devrait pouvoir soutenir en 2007 un niveau d'exportation égal voire supérieur à celui de l'année précédente, d'autant que des marchés risquent de maintenir ou d'augmenter leur demande. L'Espagne devrait rester une destination privilégiée des ovins français, en particulier si les restrictions de mouvements en provenance du Portugal du fait de la fièvre catarrhale ovine sont maintenues. Quand au Royaume-Uni et à l'Irlande, ils pourraient accroître leurs importations de viandes afin de combler leur manque de disponibilités locales.

**Tableau 1 : Cheptel de reproducteurs (brebis + agnelles saillies)**  
- enquêtes de novembre -

1000 têtes

	2001	2002	2003	2004	2005	% 05/04
Midi-Pyrénées	1 779	1 714	1 727	1 692	1 673	-1,1
Poitou-Charentes	656	671	666	659	642	-2,6
Limousin	601	575	566	559	535	-4,3
Aquitaine	670	699	700	694	698	0,6
Auvergne	580	567	546	530	522	-1,5
Provence Alpes Côte d'Azur	646	630	618	606	595	-1,8
Autres	2 195	2 164	2 011	2 008	1 984	-1,2
<b>TOTAL</b>	<b>7 127</b>	<b>7 020</b>	<b>6 834</b>	<b>6 748</b>	<b>6 649</b>	<b>-1,5</b>

Source : Office de l'Élevage d'après SCEES



**Tableau 2 : Cheptel caprin**

1000 têtes

	2001	2002	2003	2004	2005	% 05/04
Femelles saillies	1 043	1 046	1 056	1 060	1 069	0,8
Autres caprins	199	182	183	182	183	0,5
<b>TOTAL caprins</b>	<b>1 242</b>	<b>1 228</b>	<b>1 239</b>	<b>1 242</b>	<b>1 252</b>	<b>0,8</b>

Source : Office de l'Élevage d'après SCEES

Tableau 3 : Abattages, échanges en vif et production

	2002	2003	2004	2005	2006*	%06*/05
1000 têtes						
<b>Abattages Contrôlés (A)</b>						
Agneaux	5 412	5 044	4 825	4 714	4 577	-2,9
Brebis	677	651	635	612	643	5,1
Caprins	832	878	877	896	913	1,8
Total	6 921	6 573	6 337	6 222	6 133	-1,4
<b>Importations vifs (B)</b>						
Agneaux	433	318	382	383	388	1,3
Brebis	73	97	64	62	80	28,7
Caprins	1	5	6	8	15	86,6
Total	508	420	452	454	484	6,6
<b>Abattages d'origine française (A-B)</b>						
Agneaux	4 979	4 726	4 443	4 331	4 189	-3,3
Brebis	604	554	571	550	563	2,4
Caprins	831	873	871	888	897	1,0
Total	6 413	6 153	5 885	5 769	5 650	-2,1
<b>Exportations vifs (C)</b>						
Agneaux	399	418	472	691	712	3,0
Brebis	152	159	109	157	171	8,7
Caprins	41	43	55	46	26	-43,2
Total	592	620	636	895	909	1,6
<b>Production contrôlée française (A-B+C)</b>						
Agneaux	5 378	5 145	4 915	5 022	4 901	-2,4
Brebis	755	712	680	707	734	3,8
Caprins	872	916	927	934	924	-1,2
Total	7 005	6 773	6 522	6 663	6 559	-1,6

\* Estimations

Source : Office de l'Élevage d'après SCEES

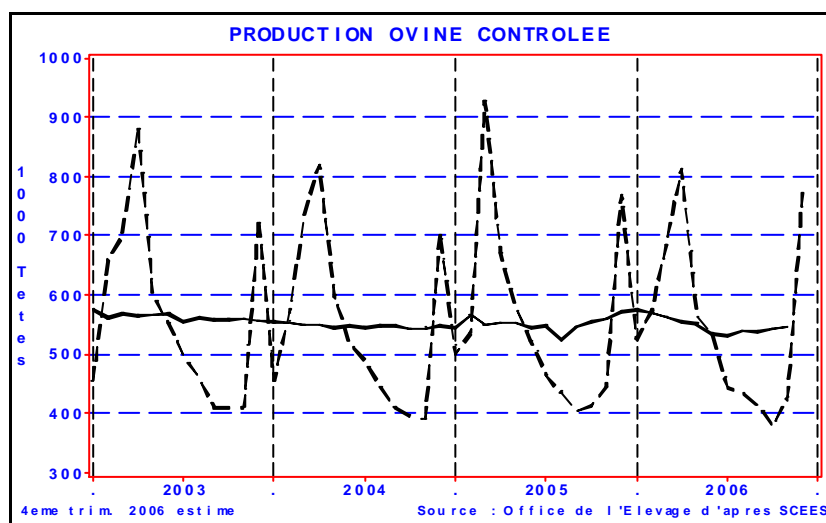


Tableau 4 : Commerce extérieur d'ovins-caprins vivants

1000 têtes

	2002	2003	2004	2005	2006*	%06*/05
<b>Exportations totales</b>	<b>591,9</b>	<b>620,0</b>	<b>636,4</b>	<b>894,9</b>	<b>908,8</b>	<b>1,6</b>
Union européenne <sup>(1)</sup>	557,7	583,7	597,8	842,4	869,3	3,2
Espagne	277,6	280,1	365,6	548,9	630,0	14,8
Italie	203,8	233,4	188,9	236,3	160,5	-32,1
Pays Tiers <sup>(2)</sup>	34,2	36,4	38,7	52,5	39,5	-24,8
<b>Importations totales</b>	<b>507,9</b>	<b>419,6</b>	<b>452,0</b>	<b>453,6</b>	<b>483,4</b>	<b>6,6</b>
Union européenne <sup>(1)</sup>	506,5	412,1	427,6	441,7	465,8	5,5
Royaume-Uni	47,2	46,1	28,6	32,6	36,5	11,8
Pays-Bas	244,6	198,0	237,6	231,7	223,2	-3,7
Espagne	143,4	107,8	79,5	103,4	131,2	26,9
Irlande	5,7	2,8	6,4	4,7	5,8	23,3
Belgique	1,8	2,3	0,5	1,5	2,2	46,7
Allemagne	43,7	29,7	45,3	39,4	24,4	-38,1
Pologne			2,6	0,8	0,6	-31,1
Pays Tiers <sup>(2)</sup>	10,9	14,0	24,3	11,8	17,6	48,6
Pologne	9,5	6,5				
Roumanie	1,4	7,4	24,2	11,8	17,1	45,1
<b>SOLDE</b>	<b>83,9</b>	<b>200,5</b>	<b>184,4</b>	<b>441,3</b>	<b>425,4</b>	

\* Estimations

Source : Office de l'Elevage d'après Douanes

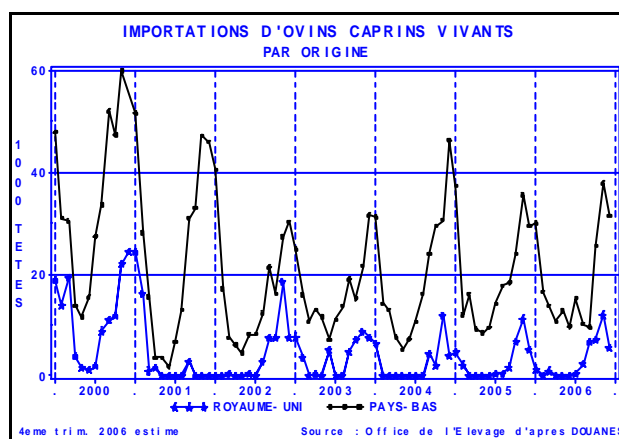
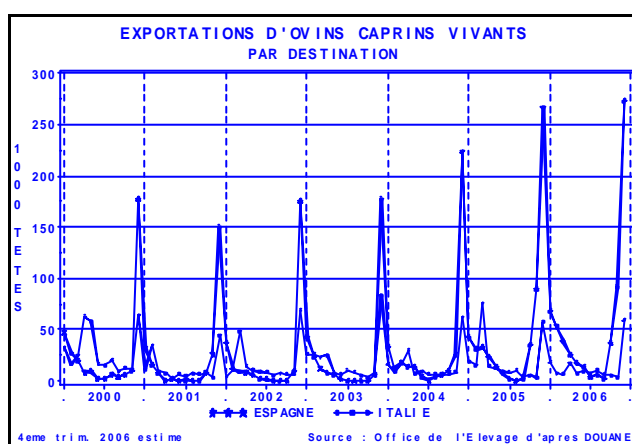
<sup>(1)</sup> UE à 15 jusqu'en 2003, UE à 25 après<sup>(2)</sup> avec les 10 NEM jusqu'en 2003, sans après



Tableau 5 : Commerce extérieur de viandes d'ovins-caprins

1000 tec

	2002	2003	2004	2005	2006*	%06*/05
<b>Exportations totales</b>	<b>9,3</b>	<b>12,6</b>	<b>11,3</b>	<b>11,1</b>	<b>12,6</b>	<b>13,2</b>
Union européenne <sup>(1)</sup>	8,4	11,5	10,7	10,4	11,8	13,9
<i>Italie</i>	3,4	4,0	3,7	3,8	4,5	18,0
<i>Belgique</i>	1,8	2,5	2,4	2,5	2,6	4,7
<i>Royaume-Uni</i>	1,7	2,3	2,0	1,9	2,3	23,2
Pays Tiers <sup>(2)</sup>	0,8	1,1	0,7	0,7	0,7	4,0
<b>Importations totales</b>	<b>146,5</b>	<b>141,1</b>	<b>142,1</b>	<b>143,0</b>	<b>142,1</b>	<b>-0,6</b>
Union européenne <sup>(1)</sup>	98,6	100,0	101,2	104,0	107,2	3,1
<i>Royaume-Uni</i>	46,8	52,9	55,0	57,8	57,7	-0,2
<i>dt viandes fraîches</i>	46,4	52,3	53,5	56,9	56,4	-0,9
<i>Irlande</i>	35,3	30,4	33,8	34,1	32,2	-5,4
<i>Pays-Bas</i>	2,3	1,9	1,7	2,4	3,6	47,0
<i>Espagne</i>	11,4	10,5	8,6	7,8	10,8	38,0
Pays Tiers <sup>(2)</sup>	47,9	41,0	40,9	39,0	34,9	-10,6
<i>Nouvelle Zélande</i>	42,9	36,5	34,8	34,3	32,2	-6,2
<i>dt viandes fraîches</i>	13,4	13,1	15,1	13,5	13,3	-0,8
<i>dt viandes congelées</i>	29,4	23,4	19,7	20,9	19,0	-9,1
<i>Argentine</i>	0,0	0,1	0,1	0,5	0,3	-36,4
<i>Australie</i>	3,1	2,3	2,7	2,0	1,2	-36,4
<i>Uruguay</i>	1,5	1,3	1,5	1,3	1,0	-24,5
<b>SOLDE</b>	<b>-137,2</b>	<b>-128,5</b>	<b>-130,8</b>	<b>-131,9</b>	<b>-129,5</b>	

\* Estimations

Source : Office de l'Élevage d'après Douanes

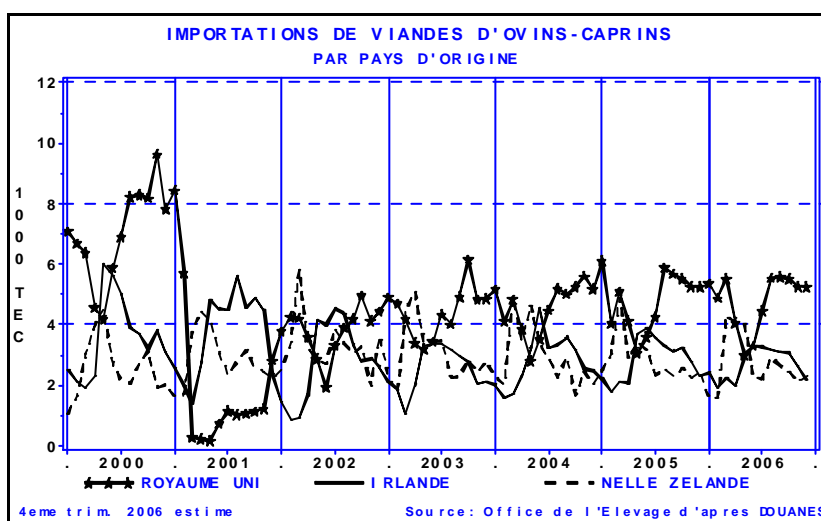
<sup>(1)</sup> UE à 15 jusqu'en 2003, UE à 25 après<sup>(2)</sup> avec les 10 NEM jusqu'en 2003, sans après

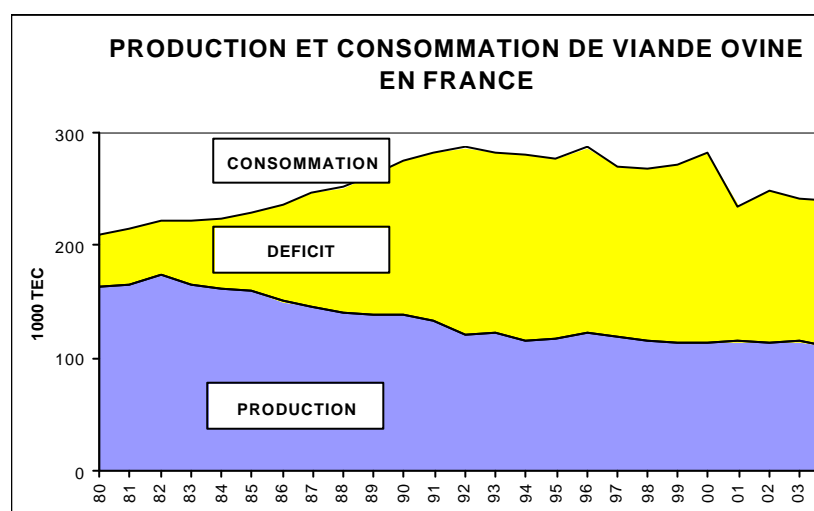
Tableau 6 : Bilan financier du commerce extérieur d'ovins-caprins

millions d'euros

	2002	2003	2004	2005	2006*	06*- 05
<b>Exportations</b>	<b>77,5</b>	<b>94,5</b>	<b>90,3</b>	<b>111,9</b>	<b>117,8</b>	<b>5,9</b>
animaux vivants	29,5	30,8	31,2	51,6	52,7	1,0
viandes	46,4	63,0	58,4	59,6	64,3	4,7
conserves	1,6	0,7	0,8	0,7	0,8	0,1
<b>Importations</b>	<b>572,6</b>	<b>542,2</b>	<b>561,6</b>	<b>579,8</b>	<b>583,7</b>	<b>3,9</b>
animaux vivants	37,0	30,3	33,1	32,8	35,5	2,7
viandes	534,2	510,3	526,4	544,4	545,5	1,1
conserves	1,4	1,7	2,0	2,6	2,6	0,0
<b>SOLDE</b>	<b>-495,1</b>	<b>-447,7</b>	<b>-471,2</b>	<b>-467,9</b>	<b>-465,8</b>	

\* Estimations

Source : Office de l'Elevage d'après Douanes



\* 4e trim. 2006 estimé

Source : Office de l'Elevage d'après SCEES

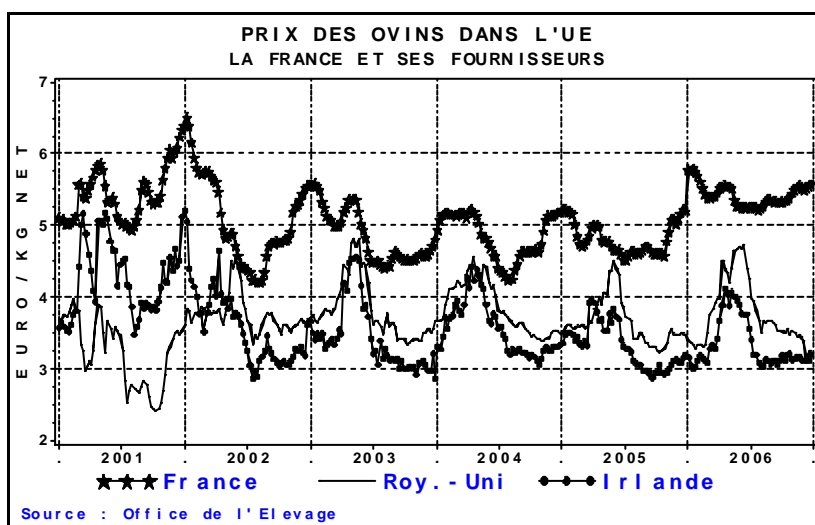
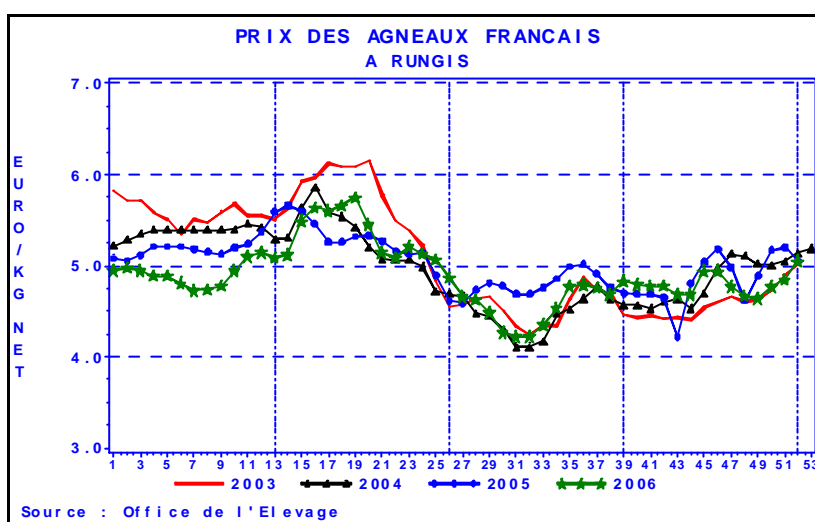
Tableau 7 : Prix à la production

	2002	2003	2004	2005	2006	%06/05
<b>Agneaux</b>						
<b>Prix moyen pondéré</b>	5,42	5,23	5,28	5,22	5,43	4,1
PMP Rungis*	5,42	5,09	4,98	5,03	4,90	-2,5
<b>Brebis</b>						
22-27 kg / R3	1,99	2,06	1,99	1,94	1,81	-6,9

euros / kg net

\* Cotation SNM

Source : Office de l'Élevage

Variations 2006/2005

France : + 12,7 %

Royaume-Uni : + 3,4 %

Irlande : + 0,4 %